



Organisation pour
Le Développement
Et des Droits Humains
Au Congo

FICHE SYNTHÈSE SUR LES CDN

CONTRIBUTIONS DÉTERMINÉES AU NIVEAU NATIONAL
ACCORD DE PARIS | AGENDA 2030



Les CDN sont au cœur de l'Accord de Paris. Adoptées librement par chaque pays, elles définissent les actions nationales pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), s'adapter aux impacts climatiques et renforcer la résilience, en tenant compte des priorités nationales, des capacités et du principe de « Ne laisser personne de côté » (Leave No One Behind).

UN ENGAGEMENT MONDIAL



195

pays ont ratifié
l'Accord de Paris

LES CDN EN CHIFFRES



195
PAYS



PLUS DE
6 000
ENGAGEMENTS



COUVRANT
~90%
DES ÉMISSIONS
MONDIALES

QUATRE PILIERS CLÉS



ÉNERGIE
PROPRE



TRANSPORT
DURABLE



UTILISATION DES
TERRES ET FORÊTS



GOVERNANCE
ET INNOVATION

OBJECTIF GLOBAL

1,5°C – 2°C

Limitier le réchauffement
climatique d'ici 2100

CONTEXTE NATIONAL : RÉPUBLIQUE DU CONGO



54 %
de la superficie nationale
couverte par les forêts
(FAO, 2023)



2,0 %
des émissions mondiales
de GES (2021)
(minime mais stratégique)



~30 GtCO₂
stock de carbone forestier
estimé (CIFOR, 2022)



5,9 millions
d'habitants (2024)
Banque mondiale



4,2 %
croissance du PIB
prévue en 2024 (FMI)



100 %
des CDN conditionnelles
assorties d'un besoin
de financement



LES ENGAGEMENTS CDN DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO (MISE À JOUR 2021)



Réduire de 33 % les émissions de GES à l'horizon 2030
(par rapport au scénario de référence BAU).



Porter le taux de couverture forestière à 60 %
du territoire à l'horizon 2030.



Promouvoir les énergies renouvelables pour atteindre
au moins 50 % d'électricité verte d'ici 2030.



Renforcer la résilience des populations vulnérables
aux impacts climatiques (inondations, sécheresses,
érosion côtière).



Appuyer la transition vers une économie verte, diversifiée
et inclusive.



Besoin de financement estimé : 9,2 milliards USD
d'ici 2030 (dont 85 % pour l'adaptation).

BÉNÉFICES ATTENDUS



Réduction des risques
climatiques et des
catastrophes naturelles



Amélioration des conditions
de vie et création d'emplois
verts



Accès accru aux financements
climatiques internationaux



Préservation de la biodiversité
et des services écosystémiques

PROCESSUS D'ÉLABORATION DES CDN

1. DÉMARRAGE



Consultation large
et inclusive de
toutes les parties
prenantes

2. DONNÉES & ANALYSE



Collecte et analyse
des données climatiques,
socio-économiques
et sectorielles

3. CONCEPTION



Définition des priorités,
objectifs et mesures
d'atténuation et
d'adaptation

4. VALIDATION



Validation nationale
et intégration dans
la planification
du développement

5. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI



Mise en œuvre,
suivi-évaluation,
rapportage et révision
périodique (tous les 5 ans)

PRINCIPES CLÉS DES CDN



ÉQUITÉ ET
RESPONSABILITÉS
COMMUNES MAIS
DIFFÉRENCIÉES



TRANSPARENCE
ET REDEVABILITÉ



APPROCHE
ASCENDANTE



INCLUSION
ET PARTICIPATION



AMBITION ET
PROGRÈS CONTINUS

RÉFORMES ET GOUVERNANCE FORESTIÈRE ENGAGÉES PAR LA RÉPUBLIQUE DU CONGO



- ✓ Adoption d'un nouveau Code forestier (modernisé et participatif)
- ✓ Amélioration de la gestion durable des forêts
- ✓ Élaboration et mise en œuvre d'un Plan d'Aménagement du Territoire
- ✓ Certification de 100 % des concessions forestières d'ici 2030
- ✓ Mise en place d'un Observatoire National des Forêts
- ✓ Renforcement de la transparence, de la lutte contre la corruption et de la participation des communautés locales et peuples autochtones

CAUSES DIRECTES



Agriculture
industrielle
(cacao, palmier
à huile, hévéa...)



Exploitation
minière



Exploitation
forestière
(industrielle et
artisanale)



Bois-énergie
(charbon de bois
et bois de
chauffage)



Feux de brousse
et pratiques
agricoles
traditionnelles



Infrastructures
(routes, barrages,
urbanisation)

CAUSES INDIRECTES



Croissance
démographique
et pauvreté



Faible
gouvernance
et application
des lois



Manque
d'alternatives
économiques
locales



Faible accès
à l'énergie et
aux services
de base



Conflits d'usage
et tenure
foncière



Changements
climatiques
(extrêmes)

SOUTIENS ET PARTENARIATS CLÉS



CNUCC
(UNFCCC)



FCPF / Banque
mondiale



FAO



PNUD



UE



GCF
(Fonds Vert
pour le Climat)

PERSPECTIVES

- ✓ Révision des CDN en 2025 pour plus d'ambition
- ✓ Mobilisation accrue des financements climatiques
- ✓ Renforcement des capacités nationales
- ✓ Transition juste et durable pour un Congo vert et résilient



NOTRE AMBITION

Un Congo résilient face au climat,
protecteur de ses forêts, promoteur
d'une économie verte et inclusive
au service des générations présentes
et futures.



ENSEMBLE, AGISSONS POUR LE CLIMAT ET UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DU CONGO !



Organisation pour
Le Développement
Et des Droits Humains
Au Congo



Les CDN sont la feuille de route de chaque pays pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et s'adapter aux impacts climatiques. Adoptées dans le cadre de l'Accord de Paris (2015), elles reposent sur le principe de « **Ne laisser personne de côté** » (Leave No One Behind).

L'ACCORD DE PARIS EN BREF



195

PAYS
ont signé
et ratifié
l'accord



Objectif mondial
Limiter le réchauffement
à 1,5 °C, poursuivre
les efforts pour rester
en dessous de 2 °C
d'ici 2100



Mise à jour
Tous les 5 ans
pour augmenter
l'ambition des
engagements



Transparence
Suivi, rapportage
et bilan mondial
régulier des
actions et progrès

LES 4 PILIERS DES CDN



**ÉNERGIES
PROPRES**



**TRANSPORT
DURABLE**



**UTILISATION DES
TERRES & FORÊTS**



**GOVERNANCE,
INNOVATION ET
FINANCEMENT**

OBJECTIF GLOBAL



1,5°C - 2°C

Limiter le réchauffement
climatique d'ici 2100

CONTEXTE NATIONAL : RÉPUBLIQUE DU CONGO (DONNÉES RÉCENTES)



65 %
du territoire national
couvert par les forêts
(FAO, 2023)



1,3 %
des émissions mondiales
de GES (2022)
(faible contributeur)



~2,9 GtCO₂
stock de carbone
forestier estimé
(CIFOR, 2023)



6,1 millions
d'habitants (2023)
Banque mondiale



4,5 %
croissance du PIB
prévue en 2024 (FMI)



9,2 milliards USD
investissements verts
nécessaires d'ici 2030
(Estimation nationale)



LES ENGAGEMENTS CDN DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO (Version révisée 2021)



Réduire de 33 % les émissions
de GES à l'horizon 2030 par rapport
au scénario de référence BAU.



Porter le taux de couverture
forestière à 60 % du territoire
d'ici 2030.



Promouvoir les énergies
renouvelables pour atteindre
au moins 50 % d'électricité verte
d'ici 2030.



Renforcer la résilience des
populations vulnérables face aux
impacts climatiques (inondations,
sécheresses, érosion côtière).



Appuyer la transition vers une
économie verte, diversifiée et inclusive.



Besoin de financement estimé :
9,2 milliards USD d'ici 2030
(dont 85 % pour l'adaptation).

BÉNÉFICES ATTENDUS



Réduction des risques climatiques
et des catastrophes naturelles



Amélioration des conditions
de vie et création d'emplois
verts



Accès accru aux financements
climatiques internationaux



Préservation des écosystèmes,
de la biodiversité et des ressources
naturelles

PRINCIPAUX GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

CO₂

Dioxyde de carbone



~50 % des émissions
proviennent des activités
humaines
Sources : énergie,
transport, industrie,
déforestation

CH₄

Méthane



~60 % des émissions
proviennent des activités
humaines
Sources : agriculture,
élevage, déchets,
combustibles fossiles

N₂O

Oxyde nitreux



Origine principale :
engrais et procédés
industriels
Fort pouvoir de
réchauffement

Gaz fluorés
(HFC, PFC, SF₆,...)



Utilisés dans la
réfrigération, climatisation,
mousses, solvants,
extincteurs, aérosols
Pouvoir de réchauffement
très élevé

CAUSES DE LA DÉFORESTATION EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

Causes directes



Agriculture industrielle
(cacao, hévéa, palmier
à huile, etc.)



Exploitation minière



Exploitation forestière
(industrielle, semi-industrielle
et à usage local)



Bois-énergie (charbon
de bois, bois de chauffage)



Feux de brousse en savane



Infrastructures (routes,
barrages, urbanisation)

Causes indirectes



Croissance démographique
et pauvreté



Faible gouvernance
et application des lois



Manque d'alternatives
économiques locales



Faible accès à l'énergie
et aux services de base



Changements climatiques
extrêmes



PROCESSUS D'ÉLABORATION DES CDN

1

DÉMARRAGE



Consultation des
parties prenantes
et cadrage national

2

DONNÉES & ANALYSE



Collecte et analyse
des données climatiques,
socio-économiques
et sectorielles

3

CONCEPTION



Définition des priorités
et objectifs d'atténuation
et d'adaptation

4

VALIDATION



Validation nationale
et intégration dans
la planification du
développement

5

MISE EN ŒUVRE
ET SUIVI



Mise en œuvre,
suivi-évaluation et
rapportage périodique
(tous les 5 ans)

RÉFORMES & GOUVERNANCE FORESTIÈRE ENGAGÉES PAR LA RÉPUBLIQUE DU CONGO



- ✓ Adoption d'un nouveau Code forestier (2023)
- ✓ Amélioration de la gestion durable des forêts
- ✓ Élaboration et mise en œuvre du Plan d'Aménagement du Territoire
- ✓ Certification de 100 % des concessions forestières d'ici 2030
- ✓ Création d'un Observatoire National des Forêts
- ✓ Renforcement de la transparence et lutte contre la corruption
- ✓ Participation des communautés locales et peuples autochtones

ACTEURS CLÉS



Gouvernement Collectivités locales Société civile & peuples autochtones Secteur privé Partenaires techniques et financiers

SOLUTIONS & VOIES D'ACTION



- ✓ Reboisement et restauration des paysages
- ✓ Agriculture durable et agroforesterie
- ✓ Valorisation des produits forestiers non ligneux
- ✓ Économie circulaire et gestion des déchets
- ✓ Éducation, sensibilisation et renforcement des capacités
- ✓ Innovation, recherche et technologies vertes

FINANCEMENT CLIMATIQUE



- ✓ FCPF / Banque mondiale
- ✓ Fonds vert pour le climat (GCF)
- ✓ Fonds d'adaptation
- ✓ Bailleurs bilatéraux et multilatéraux
- ✓ Partenariats public-privé
- ✓ Investissements verts nationaux

PERSPECTIVES



- ✓ Révision des CDN en 2025 pour plus d'ambition
- ✓ Alignement avec la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC)
- ✓ Développement d'une économie verte résiliente et inclusive
- ✓ Atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050